LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME V. EDMONTON, JEUDI, 27 JANVIER, 1910. NUMERO 17.

NOUVELLES REGIONALES

(De nos correspondants spéciaux.)

MORINVILLE

Nous apprenons avec regret la mort de Melle Delphine Bouchard, décédée dans sa quatorzième année.

Le père de l'infortunée jeune fille réside actuellement à Vonda. Nous offrons aux parents douloureusement frappés nos vives condoléances.

L'escadron "D" du 19ème régiment de chasseurs à cheval d'Alberta convie à un grand bal qui sera donné le lundi, 7 février 1910.

Cette soirée s'annonce comme devant être l'une des plus brillantes de la saison d'hiver à Morinville.

Le droit d'entrée est fixé à 50 cents.

ST MARTIN DE VEGREVILLE, Alta.

Durant l'année 1909 plusieurs travaux d'amélioration importants ont été effectués à la mission de St. Martin de Végreville.

L'église, construite durant l'hiver de 1905, n'ayant pas de fondations suffisamment solides a été surélevée de 5 pieds et un soubassement en briques a été construit.

Ce soubassement permet d'obtenir deux grandes salles en soussol, l'une de 20x32 pieds, l'autre de 36x60, lorsque cette dernière sera achevée elle servira de salle de réunion pour le cercle catholique.

Une retraite paroissiale sera prêchée tout prochainement par le R. P. Lewis, O. M. I., curé de Calgary; elle commencera le deuxième dimanche après Pâques, c'est à dire le 10 avril. C'est à l'issue de cette retraite que sera érigé en Congrégation paroissiale ou Ligue du Sacré-Coeur, notre cercle catholique récemment organisé dans la paroisse.

Le recensement paroissial pour 1909 donne un total de 84 familles catholiques à Végreville.

La mission, ou paroisse proprement dite, de St Martin compte 409 âmes. Il y a quatre ans nous n'avions dans le village que 22 catholiques et sur tout le territoire de la paroisse, actuellement organisée, nous n'en comptions que 160.

Plusieurs missions, qui faisaient alors parties de notre arrondissement, sont maintenant distinctement organisées.

Un prêtre résidant a été tout dernièrement nommé à Vermillon par S. G. Mgr Legal: le Rév. M. Gontier.

Ce prêtre dessert les missions de Lloydminster et de Kitycoty.

La mission du Mont Carmel à Viking est sous la direction du R. P. Teck.

Depuis longtemps déjà les missions du nord, et desservies autrefois par Végreville, sont sous la direction du Rév. M. Clermont, prêtre avec résidence à Brosseau, où une belle église et un presbytère sont construits.

La mission de Ranfurly est desservie par le R. P. G. Garnier, résidant à Végreville avec le R. P. Bernier.

Six églises ont été construites depuis six ans dans cet immense arrondissement, plusieurs emplacements pour d'autres églises ont également été achetés durant cette période; en particulier celui de Lloydminster, où une église sera construite dès le printemps.

Les écoles publiques catholiques encore peu nombreuses — se trouvent à Brosseau et à l'ancien Végreville.

A Végreville même nous avons l'immense avantage de posséder, avec une école catholique séparée, organisée aux termes de la loi, un couvent pensionnat qui est sous la direction des Soeurs de la Providence de St. Brieux.

Les classes de l'école séparée sont faites par des religieuses possédant un diplôme leur donnant droit d'enseigner dans la province d'Alberta; les classes de français sont sous la direction de Soeurs françaises.

Les soeurs enseignent au couvent, la musique, la couture, la broderie, le dessin et le chant.

Durant 1909, 89 enfants ont fréquenté l'école séparée, le couvent a eu 56 pensionnaires.

Le couvent est la construction la plus spacieuse de la ville; pourvu de toutes les améliorations prescrites par les règles d'hygiène c'est une institution qui fait honneur à la paroisse.

Il reste sans doute, bien des choses à faire encore dans une paroisse naissante telle qu'est la nôtre, la plus pressante et la plus réclamée par la paroisse est l'établissement d'un hôpital placé sous la direction d'une communauté religieuse.

Un superbe terrain et une maison ont été donnés dans ce but; dans un délai très court cette oeuvre de charité sera réalisée.

Voici un résumé de l'histoire de notre paroisse, singulièrement éloquent: 1903, arrivée du prêtre avec résidence. 1904, construction de la première église; 1906, construction de l'église actuelle, arrivée des Soeurs, construction du premier couvent, établissement de l'école séparée; 1907, construction du pensionnat; 1908, agrandissement du pensionnat et division en deux sections de l'école séparée; 1909, construction d'un soubassement de brique à l'église et installation d'une salle de réunion pour le cercle catholique. Espérons que 1910 verra la construction de l'hôpital général.

BROSSEAU, Alta.

Une charmante fête était organisée, il y a quelque temps, à Brosseau pour célébrer le vingtdeuxième anniversaire de naissance de Mlle Annie St. Hilaire.

A cette occasion ses nombreux amis de Brosseau et de Duvernay lui présentèrent de magnifiques cadeaux.

La réunion fut des plus joyeuses et vers onze heures du soir un délicieux souper fut servi.

Les chants et la musique alternèrent durant toute la soirée; au nombre des chanteurs nous citerons particulièrement M. P. A. Pagé qui nous révéla une voix magnifique dans de superbes chansons.

Ce ne fut que vers une heure que l'on se sépara, chacun emportant un souvenir charmant de cette fête intime.

RIVIERE-QUI-BARRE

Dans notre dernière correspondance nous annoncions que M. Ed. Gagnon avait été élu commissaire d'école par une voix de majorité sur son concurrent, M. Kavannagh; c'est 6 voix de majorité qu'il faut lire.

A la première assemblée des commissaires d'école, M. Ed. Gagnon a été élu président et M. P. E. Constantin a été engagé comme secrétaire trésorier.

M. P. E. Constantin a été également engagé comme secrétaire trésorier pour l'école Granger et pour notre conseil.

Nos meilleures félicitations à M. Constantin pour les marques de confiance qu'il vient de recevoir de ses concitoyens.

Samedi soir, 22 janvier, nous avons eu un intéressant débat agricole. Le sujet était: "De la culture de l'avoine et de celle du foin, quelle est la plus avantageuse?"

M. André Poirier devait soutenir la culture du foin et M. Nestor Noël celle de l'avoine.

Tous les deux ont apporté d'excellents arguments en faveur de leurs thèses respectives.

Il était fort intéressant de constater avec quelle parfaite aisance nos cultivateurs peuvent discuter une opinion.

MM. E. Gagnon, N. Noël et Legault prirent également part aux débats.

Les juges étaient MM. O. Comeau; G. Poirier et G. Cyr.

MM. Cyr et Poirier se prononcèrent en faveur du foin et M. O. Comeau en faveur de l'avoine.

Voici de quelle façon intelligente les cultivateurs de la Rivière-Qui-Barre emploient leurs soirées d'hiver; c'est infiniment plus louable que de passer leur temps à parler sur le compte des uns et des autres.

Un débat très intéressant aura lieu le 12 février prochain entre MM. O. Comeau et Nestor Noël; le sujet proposé est le suivant: "Quelle est la race de vaches la plus avantageuse pour le fermier de l'Alberta, la vache Ayrshire ou la vache courte-corne?

Nous avons eu une très agréable partie de cartes dimanche soir.

Le premier prix pour les hommes a été gagné par M. J. O. Poirier, de St. Albert et le prix pour les dames par Mme E. Comeau.

Le prix de consolation a été remporté par M. Alderman, de Rivière-qui-Barre.

Dimanche prochain, 30 janvier, notre excellent compatriote M. O. St. Germain, avocat de Morinville, viendra nous donner une conférence.

Inutile de dire que tous se feront un devoir d'aller l'écouter.

La conférence aura lieu dans la soirée. Que personne ne l'oublie.

Un débat très intéressant pour les dames aura lieu samedi soir, le 29 courant.

Ce sont les dames de langue anglaise qui feront les frais de la causerie.

Prendront part aux débats: d'un côté, Mesdames Thos. McNamara, Maloney, Flynn et Perratt; de l'autre, Mesdemoiselles Flynn, McKellis, Kensella et M. McNamara.

Les juges seront: Mesdames Ed. Chevigny, O. Comeault et N. Perron.

Tous sont cordialement invités.

ST. PAUL DES METIS.

La mort, si douloureuse lorsqu'elle s'attaque aux jeunes, vient de plonger dans le deuil une de nos familles les plus connues.

Vendredi soir le 7 de ce mois, est décédé subitement, à la demeure de M. Laurent Garneau, Arthur Dubois, fils de M. Ludger Dubois.

M. Arthur Dubois était employé chez M. Garneau depuis plusieurs jours, lorsque vendredi soir, il se plaignit d'un violent mal de tête, peu à près l'un de ses camarades pénétrant dans sa chambre trouva le jeune homme râlant sur son lit.

En toute hâte on manda le médecin, mais quand celui-ci vint quelques minutes plus tard, l'infortuné jeune homme avait cessé de vivre.

M. Arthur Dubois n'était âgé que de vingt ans.

Plusieurs mariages sont à l'horizon de notre paroisse: nos jeunes gens se plaignent que le carnaval sera bien court cette année.

Nous jouissons d'une température absolument idéale et les constructions vont leur train.

On nous informe que dans quelques jours St. Paul sera pourvue d'une salle de billard.

Voilà une bonne nouvelle pour nos jeunes gens.

M. Léopold Poirier, autrefois de Camrose vient d'arriver à St. Paul des Métis pour s'y fixer à demeure.

CHAUVIN, Alta.

MM. A. B. Lambert et C. Levesque qui ont passé près d'un an à travailler au Packing Plant d'Edmonton sont arrivés ici la semaine dernière avec un char complet de meubles et d'instruments aratoires pour s'établir définitivement parmi nous.

Nos compatriotes se proposent de se livrer à la culture.

M. C. Levesque a pris un homestead le long de la ligne du G. T. P. à une courte distance le Chauvin.

ST. ALBERT.

Notre député M. Lucien Boudreau vient d'obtenir du Gouvernement provincial que le pénitencier du nord de l'Alberta soit établi à deux milles de St. Albert.

L'emplacement nécessaire a déjà été acquis et les travaux de construction de la nouvelle prison commenceront très prochainement.

UN GRAND CONGRES AGRICOLE

La session annuelle des "Fermiers Unis d'Alberta"

L'un des événements les plus marquants de la semaine dernière, à Edmonton, a été la session annuelle de l'importante association des fermiers d'Alberta connue sous le nom de "United Farmers."

Jamais encore notre ville n'avait été témoin d'une manifestation agricole de cette importance, tant au point de vue du travail accompli qu'à celui du grand nombre de délégués accourus de tous les points de la province.

L'hon. M. Rutherford prononça le discours d'ouverture, exposant avec une parfaite clarté les immenses progrès agricoles dus à l'association, qui compte actuellement plus de 5000 membres répartis du nord au sud et de l'est à l'ouest d'Alberta.

Le premier ministre fit également allusion à l'aide considérable que le gouvernement provincial n'a pas ménagée aux fermiers pour assurer la prospérité de l'intéressante classe agricole. L'un des facteurs principaux qui ont collaboré à cela dans une grande mesure est la "propriété gouvernementale."

"La province d'Alberta est plus avancée sur ce point, dit l'hon. M. Rutherford qu'aucune autre province du Dominion. Nous possédons notre propre réseau de téléphone ; nous prêtons assistance à de nombreuses crémeries et nous avons le contrôle absolu de notre assurance contre la grêle."

En ce qui concerne les chemins de fer le premier ministre déclara que l'année 1910 verrait un immense progrès s'accomplir dans l'établissement de nouvelles voies ferrées, grâce à la garantie d'actions assurée par le gouvernement provincial.

Les questions primordiales de propriété gouvernementale des élévateurs et d'établissement d'une usine provinviale de salaison de porc furent également des points importants du discours de l'hon. Rutherford, qui demanda aux congressistes de donner forme de résolutions à leurs désiderata et de les soumettre ensuite au gouvernement.

En ce qui concerne plus particulièrement l'usine provinciale de salaison, le premier-ministre donna l'assurance officielle que le gouvernement établirait une installation, avec l'outillage requis, pour faire la salaison du lard le plus tôt possible, à la seule condition que les cultivateurs assurent par engagement, cette usine d'une fourniture de porcs suffisante pour un fonctionnement normal.

L'annexion du collège d'Agriculture à l'Université de Strathcona a donné lieu à de vives critiques. L'hon. Rutherford déclara que les autorités de l'Université lui-même furent amenés à cette décision par un unique souci des intérêts des fermiers.

L'union de ces deux institutions est basée sur de nombreux exemples fournis par les Universités et collèges agricoles des Etats-Unis, et l'expérience a prouvé que cette union est excellente sous tous rapports.

Sous le rapport de l'éducation agricole, le gouvernement entend faire d'importantes choses et cela a bref délai ; notamment renforcer le programme de l'instruction agricole dans les écoles rurales, ainsi qu'établir dans les diverses parties de la province des écoles supérieures d'agriculture.

En terminant son discours le premier-ministre parla de la route de l'Ouest pour l'exportation des récoltes, ainsi que du chemin de fer de la Baie d'Hudson, dont l'établissement prochain ne saurait faire aucun doute.

L'hon. Duncan Marshall, ministre de l'agriculture succéda à la tribune à l'hon. M. Rutherford, et fut très applaudi en donnant l'assurance aux fermiers que son dévouement était tout entier acquis à leur cause.

* * *

Parmi les résolutions les plus importantes, adoptées par les congressistes, voici celles relatives aux élévateurs gouvernementaux :

"Résolu qu'il soit demandé "au gouvernement fédéral de "prendre le contrôle des élévateurs centraux de Fort William et de Port Arthur, ainsi "que de construire et de diriger "un élévateur central à Vancouver, d'une capacité suffisante "pour pourvoir aux nécessités du "transport du grain par voie du "Pacifique."

La résolution suivante concerne les élévateurs provinciaux :

"Résolu que, l'assemblée étant en faveur de cette décision, "le gouvernement achète ou fasse construire des élévateurs provinciaux, et, que pour la mise "à exécution de cette résolution, "un comité soit nommé qui fournisse un plan détaillé concernant l'organisation financière "et administrative d'un système "d'élévateurs dirigés par le gouvernement, et que ce plan soit "soumis à la première assemblée "du Parlement avec requête urgente qu'il soit favorablement "considéré."

Les questions de réductions de taux de transport et d'établissement d'une usine de salaison de porc firent également l'objet d'intéressantes résolutions.

Il n'y a aucun doute que les travaux de l'assemblée des "Fermiers Unis" auront une profonde répercussion à la session prochaine du parlement provincial.

Nous aurons certainement à rendre compte à nos lecteurs d'intéressants débats, et qui plus est, d'adoption de mesures qui seront des plus profitables à la grande cause de l'agriculture.

LES INONDATIONS EN FRANCE

Une crue énorme des rivières causes des inondations sur divers points de la France. A Paris la situation devient critique et les autorités font sauter à la dynamite le pont de l'Alma.

Paris, 24. — Une crue générale des rivières cause des inondations sur divers points du territoire. On signale de partout de nombreux dégats matériels et rien ne fait encore prévoir que la crue ait atteint son point culminant.

La Saône et le Doubs atteignent dans certaines vallées une largeur de 10 kilomètres. On signale que six villages ont été complètement submergés dans les bassins de ces rivières.

Le département de la Marne est l'un de ceux qui souffrent le plus des inondations. Vitry le François, présente l'aspect d'une cité lacustre isolée au milieu d'un lac de un à deux milles de large.

Beaucoup de personnes ont dû abandonner leurs maisons.

Sur tous les points menacés des compagnies de soldats du génie ont été envoyées et grâce à la perfection du service de secours on n'a pas eu de morts à enregistrer jusqu'à présent.

A PARIS.

A Paris, la situation est des plus critiques. L'étiage normal de la Seine qui est de 4 mètres 6 atteignait 7 mètres 4 cette nuit.

En présence du grave état de choses, les précautions les plus minutieuses ont été prises.

Paris, 25. — La situation devient de plus en plus critique. Le niveau de l'eau dépasse actuellement tous ceux enregistrés depuis 1740. Plusieurs quartiers ont été privés de lumière durant la nuit dernière et l'on signale des dégats importants dans plusieurs usines installées au bord du fleuve en amont de Paris.

Le tunnel de la gare du quai d'Orsay est complètement envahi par l'eau du fleuve, ainsi que les sous-sols du Palais Bourbon. On éprouve de sérieuses craintes à l'endroit des ponts. Les quartiers suburbains de Charenton et d'Alfortville sont complètement submergés.

Paris, 25. — Le pont de l'Alma, l'un des ponts historiques de Paris, qui menaçait de former un barrage désastreux par suite de l'épaisseur de son tablier, n'existe plus qu'en partie.

Par ordre des autorités les sapeurs du génie l'ont fait sauter à la dynamite ce matin.

La plupart des autres ponts ont été minés et des ingénieurs se tiennent en permanence sur les lieux avec ordre de recourir à la même extrémité au moindre signe alarmant.

La Chambre vient de voter d'urgence une somme de $400,000 pour parer aux premiers secours.

La population de Paris demeure très calme et des milliers de curieux assistent des quais aux progrès de l'inondation. Les rues de Lille, de Poitiers et de Bellechasse sont complètement inondées. Les manufactures de papier de Choisy le Roi sont sous l'eau et si la situation demeure telle durant plusieurs jours, les journaux devront réduire considérablement leur tirage.

A Lyon et dans plusieurs villes du midi de la France ont signalé également de nombreuses inondations.

Les dégats dans toute la France se chiffrent par millions.

Paris, 26. — En dernière heure on télégraphie que la crue de la Marne est toujours dans la période croissante. Plus de 700,000 personnes sont sans abri dans toute l'étendue du territoire. Les dégats matériels, tant à Paris qu'en province sont évalués jusqu'à présent à $200,000,000.

Des noyades sont signalées de parts et d'autres.

Des troupes sont envoyées sur tous les points sinistrés et font preuve d'un courage et d'un résistance magnifiques.

Une souscription nationale vient d'être ouverte; en deux heures près d'un million de francs a été recueilli.

VENISE AURAIT ETE BALAYEE PAR UN RAZ DE MAREE

Rome, 26. — Une forte secousse de tremblement de terre a été ressentie aujourd'hui dans l'île d'Utica.

Les dommages seraient considérables. Une rumeur prétend que Venise aurait été balayée par un raz de marée déterminé par le mouvement sismique enregistré à l'île d'Utica.

Il est impossible d'avoir des communications pour infirmer ou confirmer cette rumeur.

Tout l'Europe semble être sous le coup d'une calamité générale.

Les inondations causent de sérieux ravages en Italie, Naples a particulièrement souffert.

L'Espagne, le Danemark et l'Angleterre sont également sérieusement éprouvés par les orages et les inondations.

TERRIBLE DERAILLEMENT SUR LA VOIE DU C.P.R

Un train express déraillant en pleine vitesse sur l'embranchement du Soo, cause la mort de quarante voyageurs. — Nombreux blessés. — Dégats matériels importants.

North Bay, Ont. 21 — Un terrible accident de chemin de fer vient de se produire sur l'embranchement du Soo, à environ 37 milles à l'ouest de Sudbury, causant la mort d'une vingtaine de voyageurs et infligeant des blessures à un grand nombre d'autres.

L'express No. 7 se dirigeait à toute vitesse vers le Sault Ste. Marie, ayant à bord de nombreux voyageurs lorsque, par suite d'une cause encore inconnue, plusieurs wagons déraillèrent au moment où le train allait s'engager sur le pont traversant la rivière Spanish.

Un wagon de 1ère classe et le wagon restaurant furent projetés dans la rivière et, presque totalement disparurent sous la glace.

Au moment du déraillement une quinzaine de personnes étaient en train de diner; pas une n'a échappé à une mort épouvantable.

Environ vingt-cinq personnes se trouvaient dans le wagon de 1ère classe qui ne fut que partiellement submergé.

Les wagons demeurés sur la voie prirent feu presqu'instantanément, infligeant de graves blessures aux voyageurs qui purent s'échapper à temps des wagons, devenus par la violence du choc d'épouvantables trappes à la mort."

Montréal, 22. — L'accident de chemin de fer de Sudbury est l'un des plus épouvantables que l'on ait eu encore à enregistrer au Canada, le chiffre officiel des morts donne un total de trente-neuf personnes mortellement atteintes ou tués sur le coup.

Dès la nouvelle du déraillement, qui se produisit entre une et deux heures de l'après-midi, un train de secours emportant plusieurs médecins et un matériel d'ambulance fut immédiatement envoyé sur le théâtre de la catastrophe.

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST"

La Maison de Burgau

No. 3

—Nous vous avons vu sauter sur le rocher de Stop, dit Franck avec une certaine admiration flegmatique; vous l'avez fort bien sauté. Quel coureur vous étiez jadis à Burgau-House?

—Vous en souvenez-vous, fit Jean, vous n'avez pas oublié Burgau-House?

—Non, dit sir Bear, répondant pour son fils.

Il ajouta souriant pour la première fois:

—Mes vilains oursons d'alors sont devenus d'assez jolis ours.

Sur un signe de sir Bear, on avait débarrassé le voyageur de sa valise, et Jean pensa combien ses cousins riraient si leurs yeux perçants pouvaient découvrir l'arme qu'il avait cachée, mais les quatre fils de Burgau ne virent rien ,car ils ne rirent pas.

Nous sommes sans domestiques cette après-midi, ainsi que vous le dit mon fils Josiah, remarqua sir Bear; vous nous excuserez pour quelques heures.

—Oh! fit Jean, j'ai pris là-bas l'habitude de me servir et de simplifier beaucoup de choses. Je présume, fit-il avec une légère contraction des sourcils, que j'aurai à adopter un genre de vie plus compliqué à Burgau-House. Mais toutes les libertés américaines ne me disent plus rien au moment de rentrer chez moi.

—Burgau-House est votre chez vous?

—Certes, que serait-il? Je vous avoue, sir Bear, qu'il me tarde de m'y retrouver et de revoir lord Archibald.

—Je vous remercie d'autant plus d'avoir accepté mon invitation, répondit sir Bear avec raideur. Vous avez bien voulu garder, au sujet de votre visite ici, le silence que je vous ai demandé.

—Je n'ai aucun mérite, puisqu'il n'y avait autour de moi absolument personne à qui je pusse communiquer mon dessein.

"Je ne regrette pas d'avoir fait ce détour qui m'a montré un coin pittoresque de nos côtes.

—Vous êtes-vous reposé près d'ici? demanda distraitement Josiah.

—Non, je suis venu d'une traite à travers bois depuis la grande ferme des marais et je n'ai rencontré âme qui vive.

Ils s'entretenaient ainsi sans se diriger vers la maison, mais en arpentant le long en large la cour que la fin de l'après-midi commençait à remplir d'ombres. Jean se demandait si l'on attendait le retour des domestiques pour le faire entrer et si sa cousine Jessy était encore une petite fille.

Au milieu de ses parents, Jean paraissait un être d'une autre nature, d'une race aussi forte, plus affinée. Ce groupe un peu sombre ne nuisait pas à sa dignité de blond patricien. Le corps svelte, la poitrine large, la tête inconsciemment rejetée en arrière, avec une assurance pleine de calme, il incarnait la jeunesse mâle parvenue à son plein léveloppement, à son entière perfection. On devinait un esprit alerte et vigoureux dans le corps de jeune athlète; il était dispos et souple comme une lame bien trempée qui viendrait de subir l'affilage. Les riches matériaux de son éducation anglaise avaient été disciplinés et fécondés par ses voyages et tous les Burgau pouvaient amplement juger, dès ce premier moment, que leur cousin n'était pas un garçon ordinaire.

—Quel jour lord Archibald vous attend-il? reprit sir Bear de son air d'indifférence.

—Il ne sait même pas au juste s'il doit m'attendre, répondit Jean. Je confesse que je l'ai trop laissé dans le vague, mais je réparerai mes torts demain.

—Demain ? vous n'irez pas à Burgau-House demain, répartit Malcolm.

—Je partirai dès que vous m'aurez fait connaître ce que vous attendez de moi. Vous voulez sans doute que je communique de votre part quelque message à mon oncle.

—Mais, fit sir Bear, êtes-vous si pressé, ainsi que vous le demande mon fils Malcom-Bear.

—Jean trouve que sa brouille avec lord Archibald dure depuis assez longtemps pour qu'il ne la prolonge pas d'un jour, dit Josiah.

—Lord Archibald et moi ne somesse pas brouillés, répliqua Jean avec un peu de hauteur.

—Pas même en froid? dit sir Bear d'un ton dubitatif.

—Si ,en froid depuis...—Le front de Jean s'assombrit.—Nous avons eu quelques dissentiments. Le saviez-vous, sir Bear?

—Oui, fit le baronnet regardant loin devant lui. On nous a parlé de différends religieux.

Jean eut un geste net qui coupait court à toute amplification sur ce thème.

—Et politiques, acheva sir Bear.

—Si l'on peut qualifier de ce terme mon désir d'aider, malgré mon oncle, quelques malheureux Irlandais.

—Vous avez renoncé à tout ce que désapprouvait lord Archibald?

—Non, dit Jean gravement.

Il reprit d'un ton plus doux:

—J'ai renoncé à imposer mes opinions; et puis, poursuivit-il d'un air de confiance heureuse, j'a le bon moyen de me faire tout pardonner. Voyez-vous, la véritable cause du courroux de mon oncle, c'était mon refus de me marier tout de suite comme il le désirait et avec la jeune fille qu'il avait en vue.

—Et vous songez à une capitulation? dit Josiah avec un intérêt tout fraternel.

Une teinte fugitive qui envahit le cou et les joues de Jean fut d'abord la seule réponse. Le jeune homme dit après une pause:

—Je suis disposé tout au moins à faire preuve de bonne volonté.

Cette réponse provoqua un silence froid. Jean releva les yeux, il y avait un changement indéfinissable dans les manières et la personne de ses cousins, les barbes si bien taillées, les cheveux peignés lisses, s'émancipaient, probablement sous l'influence du vent ; il n'était pas jusqu'à leur costume qui ne prit une autre tournure, enfin, était-ce un mirage ? mais les gentlemen policés de tout à l'heure disparaissaient progressivement... et le vent de la mer ne devait pas y être pour grand'chose.

Sir Bear, regardant toujours obstinément devant lui, dit alors d'une voix pondérée :

—Vous semblez bien sûr de l'accueil que vous réserve lord Archibald et de ses intentions. Il vous a traité comme l'héritier.

—Je l'étais, je le suis.

—Le domaine patrimonial n'est pas substitué. Lord Archibald est libre.

—Libre de fait, il ne l'est pas en conscience.

—N'avez-vous pas supposé, reprit sir Bear d'un air méditatif, que durant vos années d'absence, lord Archibald a pu changer ses intentions à votre égard.

—Non, je ne l'ai pas supposé, répliqua Jean.

Au bout d'une minute, il reprit :

—Mon oncle m'aurait-il fait revenir pour m'apprendre ce que vous dites ? Mais si vous êtes mieux informés que moi...

—Qu'avez-vous fait en Amérique ? reprit sir Bear toujours sérieux. Les nouvelles qui sont parvenues chez votre oncle vous représentaient comme livré à des cliques... Remarquez que je ne vous blâme ni ne vous approuve, que je vous mets au courant d'une situation. On prétend que vous êtes un agent actif de la cause irlandaise.

—Un agent à forte distance, dit Jean sans dissimuler un haussement d'épaules.

—Cela a déplu en Angleterre.

—Je le regrette, repartit-il allègrement.

—Non seulement vous secourez les Irlandais émigrés pour cause politique, mais on assure que vous fournissez des subsides à la Société des Patriotes. Vous ne répondez pas ? Soyez franc avec nous, mon neveu, si vous voulez que nous vous aidions.

Or, Jean n'était nullement présomptueux, mas il ne lui était jamais venu à l'esprit que les Burgau de Blackhorn pussent à eux tous aider en quoi que ce fut un seul Burgau de Burgau-House. La conscience même de sa supériorité le rendit plus patient.

—Le récit de mes faits et gestes aux Etats-Unis ne vous intéressaient pas, mon oncle. Cependant, je vous le ferai un peu plus tard, si vous me le demandez encore.

—Non, dit sir Bear, il faut nous expliquer à l'instant comme le désire Malcolm-Bear, mon fils. Croyez-vous que nous vous aurions appelé pour un prétexte futile ?

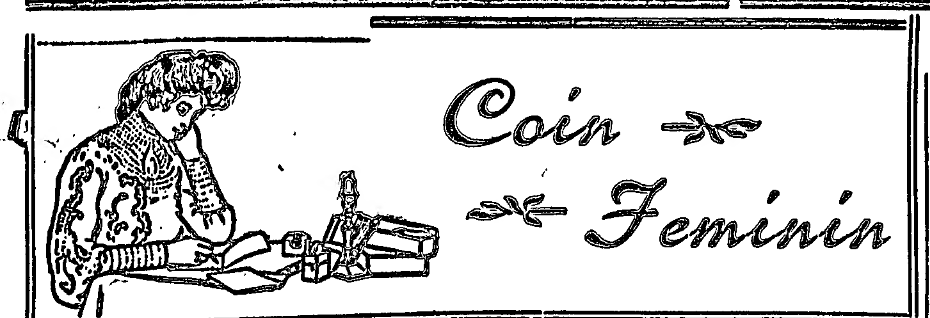
—Il ne m'aurait pas semblé futile de renouer des relations cordiales entre nous, dit Jean, tentant un dernier effort pour secouer une angoissante impression.

Bien que sir Bear en référât continuellement à l'avis de ses fils, ceux-ci se taisaient dans une complète déférence pour la tactique de leur chef. Et Jean commençait à comprendre l'autorité que ce petit bonhomme sec possédait sur sa robuste lignée. Il commençait à constater que la faiblesse physique de sir Bear n'était qu'apparente, que ce corps fluet était admirablement proportionné, que les membres nerveux trahissaient une force peu commune. Et derrière le gentleman guindé et insignifiant, Jean se heurtait à une personnalité mystérieuse et formidable.

Sir Bear laissa tomber ses paroles :

—J'irai au fait, vous me suivrez s'il vous convient. Vous êtes accusé d'avoir trempé dans le

(Suite à la 5ième page)



LE CHEMIN S'EFFACE

Nouvelle Inédite

(Suite)

La fin du jour s'annonçait discrètement par le ralentissement de la rumeur des choses et le poudroiement de la lumière dorée. Les ombres grandissaient. Suzanne s'amusait de sa silhouette démesurément longue et fine, projetée sur le talus du chemin, quand, soudain, elle s'immobilisa, les deux mains restant crispées aux extrémités de l'ombrelle, glissée par jeu, derrière sa taille. Près d'une petite barrière verte, séparant une maisonnette blanche de la route, stationnait une de ces voitures de médecins, à la carosserie légère qui ont détrôné le cabriolet d'antan du médecin de campagne ;un beau cheval bai brun, machonnait sa gourmette et de son sabot soigneusement noirci soulevait la poussière grise. Le premier moment de surprise passé, Suzanne s'approcha de la bête, caressa ses naseaux.

—Il y a donc longtemps que tu attends, mon beau "Bébé" ?

Au même instant, la porte de la maison s'ouvrit et ce fut le docteur André Maurel qui expliqua.

—Bébé n'est pas encore habitué aux vicissitudes du métier. Nous sommes revenus bon train de la Baule et cette halte à michemin n'était pas pour lui plaire.

La dernière phrase commencée de ce ton net, précis, qui était sa manière ordinaire de parler subit une défaillance lorsqu'il fit allusion à la course rapide ; mais Suzanne ne songea pas à le remarquer, ou plutôt elle se félicita qu'une circonstance quelconque eut empêché le docteur de l'attendre à la Baule ainsi qu' il avait été convenu le matin. L'exquise, la féconde marche eut été perdue.

—Vous montez, Suzanne ?

Elle s'installa à droite. Elle aimait tenir les rènes, imposer sa volonté à la bête ardente, refrèner ou activer sa course. Le docteur détacha la longe de cuir, ses doigts s'impatientèrent, son front était barré d'une ride. Suzanne devina la sourde irritation et comme elle avait pour lui une sincère amitié d'enfance, elle en fut attristée.

—Allez !

Elle rendit les rènes. Pendant quelques minutes, ils demeurèrent silencieux, bercés dans la petite voiture à deux roues, moelleusement suspendue, elle conduisait les poignets hauts, le buste à peine incliné dominant son compagnon de la hauteur du coussin de maître, les yeux fixés sur les oreilles mobiles du cheval. En réalité, son attention se portait bien moins vers Bébé et ses inquiétantes oreilles, qu' elle n'était attirée par le mutisme obstiné de son voisin.

Elle songeait.

—André ne me dit pas un mot de la matinée ; il est mécontent de mon succès.

Cela ne la blessait pas, mais au contraire, éveillait sa pitié Son intuition de femme pressentait depuis longtemps cette tendresse, —dont elle avait eu peine, le matin, à empêcher l'aveu,—de même qu'elle en connaissait l'ombrageuse jalousie suscitée par ses succès littéraires, encore que le jeune homme s'efforçât de n'en rien laisser paraître.

Cette amitié, que l'amour tuait peu à peu, avec l'absolue confiance, et l'abandon qu'elle permettait, lui paraissait un rouage tellement essentiel au parfait fonctionnement de ses facultés affectives et cérébrales, qu' égoïstement, elle inventait des prétextes pour retarder un avis qui mettrait fin à la douce intimité. Lorsque sa loyauté se révoltait, prise de scrupules, elle s'illusionnait, certaine de ne pas l'aimer d'amour, lé haussait dans sa pensée de tous leurs souvenirs communs : des joies menues, des chagrins d'enfant, des aspirations de leur adolescence généreuse, de tout ce qui avait lié leurs jeunes vies, et, sincère, croyait à l'émoi à fleur d'âme qui l'agitait.

Ce soir, la confuse douleur de son ami la trouvait pitoyable inexprimablement, elle eut voulu être très bonne, lui dire des mots dont la douceur apaise, mais ces mots, justement, il ne voudrait pas les entendre, et, banale, elle remarqua.

—Bébé est très sage, aujourd'hui.

Il répéta.

—Très sage.

Comme elle voulait absolument qu'il sortit de son silence, elle eut le courage de reprendre.

—Il y avait foule au casino, cet après-midi.

Leurs yeux se rencontrèrent. Les paupières d'André eurent un rapide battement, sous la caresse des larges prunelles pâles Il oublia la vision mauvaise, de la Suzanne triomphante, complimentée par tous ceux à qui elle venait de livrer une parcelle de sa pensée souveraine, sinon de son coeur. Cette Suzanne-là elle l'avait frôlé sans le voir, et, lui, conscient que ce succès l'éloignait, l'arrachait à jamais de lui, n'avait point fait un signe pour attirer son attention, il s'était enfui, avec l'horreur inconcevable de ne pouvoir arracher de sa mémoire la musique des vers, de "ses" vers, chantant l'amour humble et constant.

Et voilà qu'il la retrouvait, avec ses yeux limpides, sa bouche sérieuse aux coins d'ombre, avec toute sa grâce coquette de femme, semblable aux autres jeunes filles, telles qu'il la rêvait lorsqu'il évoquait sa vision radieuse aux heures de défaillance dans la tâche ingrate.

Suzanne eut l'impression de la détente qui s'accomplissait dans l'esprit de son ami, elle baissa les mains, Bébé s'était mis au pas.

—Dites moi vite, dit-elle gaiement, que vous vous êtes ennuyé pendant la représentation de mon affreuse "machine" ?

Il eut la tentation de mentir, de répondre qu'une visite indispensable à un malade l'avait empéché d'assister à la représentation ; mais comme elle, il eut l'impression que leur destinée se déroulait sur ce chemin blanc de poussière et il répugnait à sa loyauté d'étayer par un mensonge leur vie future. Il préféra se la rendre hostile avec sa franchise.

—Je suis un mauvais juge, dit-il, hésitant un peu, tellement était forte en lui la peur de blesser Suzanne, l'autre Suzanne, celle qui n'écrivait pas et qu'il aimait d'un grand amour fou, accru chaque jour, déraisonnable au point d'avoir imaginé ce dédoublement de la personnalité de la jeune fille. Il fallut un effort de sa volonté pour qu'il continua.

—Vous aviez une interprète merveilleuse ; cette Adèle Valrude est vaiment une artiste... Et, comme il détestait biaiser, tourner des phrases, il acheva brusquement. Quel dommage que ces vers soient de vous !

Elle le savait indisposé contre son talent,—son métier disait-elle, enfermant dans ce mot l'impossibilité d'échapper au labeur aimé—mais jamais il ne lui avait témoigné si durement sa réprobation. Après le succès de cet après-midi, la remarque lui en devenait d'autant plus sensible ; elle éteignait la joie puissante du rêve réalisé, l'aspiration, créatrice d'énergie, vers un avenir où se réaliserait d'autres rêves laborieusement conçus, amoureusement caressés, elle annihilait, l'exclamation méchante, tout un passé de confiance, elle rendait aussi impossible toute méprise.

—Songez vous à la dureté de vos paroles, André ?

La voix était ferme, il en vint une irritation, au docteur, à e constater.

—Je ne connais pas l'art des phrases fleuries, repondit-il.

—J'ai subi un véritable supplice, là-bas, dans cette salle de casino, au milieu de ces étrangers. Pendant l'entr'acte, près de moi, un esthète, en quête d'un succès personnel, entreprit d'analyser votre oeuvre, puis à l'aide de vos romans il dégagea, disait-il avec emphase, votre psychologie ; il étala avec une minutie exaspérante, vos différentes façons de ressentir et d'exprimer. Il parlait de vous, Suzanne, comme s'il vous eut connu depuis toujours, et, j'ai compris enfin que tous pénétraient le secret de votre âme, excepté moi ! Et c'est affreux cela !... Et, je vous aime, cependant, Suzanne, je vous aime !..

Suzanne, si maîtresse d'elle-même qu'elle fut, tressaillit ; c'était la première fois, que la phrase banale, qu'elle ne traçait jamais qu'en souriant ironiquement, frappait son oreille. Il lui en vint un choc délicieux qui fit osciller ses prunelles sous le voile bistré des paupières ; en même temps que la certitude d'avoir enchaîné un coeur de cette trempe, une mentalité de cette force, souleva, en elle, une vague d'orgueil. En vérité, elle eut un mouvement vers lui, une offrande spontanée de sa vie, de ses rêves Ce fut rapide, irréfléchi ; néanmoins, elle l'aima vraiment l'espace d'une seconde.

Et elle, si prompte à se ressaisir, puisa dans l'humiliation de cette faiblesse, la force d'une résistance qui lui devint subitement douloureuse.

—Prenez garde, André, vous allez briser notre amitié !

—Que m'importe ! fit-il hautain. Il était tête nue. Il secoua dans la lumière dorée, la toison épaisse de sa chevelure brune, moirée de tons chauds.

La route bifurquait, Bébé eut une hésitation; une légère pression sur la rène de droite le fit obliquer. C'était jeudi, jour de la semaine où Suzanne dinait ordinairement chez la mère d'André ; il ne lui vint pas la pensée qu'elle pourrait s'évader de l'habitude, et lui ne s'étonna pas qu'elle vint, non plus qu'il ne s'étonnerait tout à l'heure, de l'entendre rire dans la grande salle à manger où elle paraissait chez elle; elle mimerait quelques types de la plage pour égayer la chère vieille maman, qui sait ? elle chanterait peut-être, comme elle aimait, devant la fenêtre grand ouverte. Il ferait beau voir que lui s'émotionna, alors qu'elle demeurerait sereine, si sereine, si impassiblement toujours que rien ne saurait la toucher. Il lui venait même de ce calme, contre lequel montait sa passion comme une marée d'équinoxe, un émulation de le surpasser. La voiture s'arrêtait devant les quelques marche figurant un perron, il descendit lestement tendit la main à Suzanne et il eut la suprême jouissance de sentir dans main inerte frémir les doigts minces, gantés de peau glacée. Cette constatation de sa force lui causa une immense satisfaction.

Quand il vint au salon, rejoindre sa mère, une vieille charmante avec des yeux bleus bleuet, et des papillottes tremblottantes sur les épaules couvertes d'un mantelet en dentelle Suzanne était auprès d'elle, telle qu'il l'avait imaginée. Son chapeau avait aplati sa coiffure, des frisons d'or fauve couvraient le haut de son front et de ses tempes, et quand elle secouait sa tête fine, on eut dit de précieux grelots qu'elle agitait. Elle était rieuse, mince et souple, ses gestes étaient empreints d'une involontaire coquetterie, et si différente d'âme et de corps de la femme auteur que l'esthète avait esquissée, là-bas, au casino, qu'insensiblement la vision abhorrée s'effaçait.

Il était moins de neuf heures, lorsque Suzanne prit congé de sa vieille amie ; suivant la coutume, André devait l'accompagner pendant le trajet très court qui séparait les deux maisons.

La gaité fébrile dont ils avaient fait montre durant cette soirée, tomba, soudain, dès qu'ils furent seuls dans le mystère de la nuit. Ils marchaient en silence, confusément troublés par ce que l'un devinait de la pensée de l'autre. Ils savaient, qu'entre eux cette situation douteuse ne pouvait durer : ce fut André qui provoqua l'explication.

—Voulez-vous oublier Suzanne, ce que je vous ai dit...

Elle ne laissa pas achever, emportée par une de ces impulsions qui faisaient naître en elle. un grand sentiment.

—Merci, André, dit-elle en lui tendant la main, vous avez compris combien était plus forte et durable l'amitié, notre amitié, à laquelle nous devons des heures si douces !...

Il garda la main, fermement, entre les siennes.

—Vous vous méprenez, Suzanne, dit-il d'une voix basse, profonde, l'amour ne se donne et ne se reprend pas si aisément. Ce n'est pas de mon aveu que je m'excuse. Il faut me pardonner ce que je vous ai dit au sujet de votre art. Je suis jaloux de lui, il me prend trop de vous, il est la barrière en nous !... Mais, je sais qu'il est une autre Suzanne, et celle-là, je veux la conquérir, en faire mon allié contre l'autre....

Il divagua longtemps, rappela leur enfance, mille traits qu'il croyait de nature à l'émouvoir. Et à mesure que sa folie montait, elle prenait conscience, étrangement, de l'équilibre qui était en elle et qui la défendait orgueilleusement. Sa sensibilité se réveilla seulement lorsqu'elle rencontra le regard désespéré se levant vers elle, elel se jugea un monstre d'analyser la sublime souffrance que ces yeux sombres réflétaient, de jouir en artiste de leur suprême beauté.

Elle eut honte d'avoir inspiré un tel amour. Sincèrement, elle désira, de toute son âme, l'aimer et ne le pouvant pas, dans une superbe humiliation de tout son être, elle fit l'aveu de son impuissance. Et lui sentit qu'elle disait vrai ; il en fut déchiré. Elle profita de cet anéantissement pour lui dire, très vite, qu'elle partirait le lendemain, que des projets la retiendraient à Paris. Il répondit oui, sans avoir conscience, avec un regard fixe, effrayant.

Elle prit ses mains entre les siennes et les serra très fort. Alors, il comprit que c'était un adieu, il ne rendit pas l'étreinte et s'enfuit comme un fou...

Fin.

MAGALI.

PETIT COURRIER

Giseline.—Je suis bien punie de ma discrétion, je vous assure. La rencontre s'est faite, dans un magasin, et j'ai appris que les **religieuses étaient d'O.-L.** au cours d'une présentation. Il fallait me demander tout simplement, d'aller faire cette visite, **tout le plaisir aurait été pour moi.** Qui sait, si les circonstances ne nous permettront pas de réparer notre discrétion.

Vos bons voeux sont les bienvenus. J'attends la longue lettre promise. Un merci spécial pour la très jolie carte et bonnes amitiés.

Marguerite des B.—Merci, ma bonne amie, pour la courte lettre qui m'apporte de vos nouvelles. Je songe souvent à vous, j'espère que vous le devinez et je sais que votre santé vous empêche seule de venir plus souvent. C'est très bon l'amitié appliquée sur la confiance, n'est-ce pas ? Vos souhaits m'ont touchée plus que je ne saurais dire et je vous remercie de tout coeur. Pour vous, amie, je désire l'apaisement et la quiétude dont vous avez tant besoin.

MAGALI.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.



JEUDI, 27 JANVIER 1910

Le congrès des Canadiens-Français d'Ontario

La question de l'enseignement français

La semaine dernière s'est ouvert dans la capitale fédérale le premier congrès des Canadiens-français de la province d'Ontario.

Ce mouvement provincial procède d'une excellente idée : il a pour but principal une discussion étendue des problèmes de l'instruction publique.

Si l'on considère la situation spéciale qu'occupent nos compatriotes dans la grande province de langue anglaise on ne peut qu'applaudir à l'intiative intelligente des promoteurs de ce congrès.

Nous avons eu déjà l'occasion d'entretenir nos lecteurs de la situation des Canadiens-français de l'Ontario, au point de vue de la population.

D'après des chiffres, fournis par des personnes absolument dignes de foi, leur nombre a augmenté dans une proportion extraordinaire depuis le recensement précédent, qui date de neuf ans, et l'on peut hardiment évaluer la population française actuelle de l'Ontario à 200,000... étant donnée cette progression, quel ne sera pas le nombre des nôtres dans dix, dans quinze ans ?

En prévision de cet accroissement numérique considérable, nos compatriotes croient qu'il est de toute nécessité de s'occuper de la question primordiale de l'instruction et surtout de faire reconnaître publiquement leurs droits en cette matière.

Personne ne saurait les blâmer de cette attitude légitime, qui n'est en aucune façon dirigée contre leurs compatriotes de langue étrangère.

La question de l'instruction publique est la base même de la vie nationale. C'est en formant les jeunes générations, en les instruisant, que l'on obtient une population laborieuse et instruite et par cela même qu'on perpétue cette vie nationale.

Lorsque deux nationalités sont en présence, c'est invariablement la plus instruite qui domine ; et si cette inégalité n'est pas indispensable à la fonction organique d'un pays, du moins est-il absolument indispensable aux progrès respectifs de ces deux nationalités qu'elles s'évertuent, par une action incessante, de se maintenir au même étiage intellectuel, afin que les chances soient également réparties.

C'est pour assurer à nos compatriotes canadiens-français de l'Ontario cette part légitime d'influence dans la direction des affaires publiques de la province, et c'est en même temps pour faire respecter l'intégralité de la langue française et établir le libre exercice dans les fonctions de l'enseignement primaire qu'est institué le premier congrès des Canadiens-français d'Ontario.

Depuis longtemps nos compatriotes demandent pour leurs enfants, non pas des écoles uniquement de langue française, mais simplement des écoles bilingues, où l'enseignement des deux langues soit pratiqué sur un pied d'égalité.

Le chiffre de la population française d'Ontario, son augmentation incessante, rendent cette demande parfaitement légitime et rationnelle.

Nous souhaitons à nos compatriotes d'Ontario de réussir pleinement dans leur tentative.

Nous pouvons leur assurer que la population canadienne française de l'Ouest suivra avec un intérêt profond les différentes phases de la question.

Notre bibliothèque publique

La question de l'emplacement

Edmonton bénéficiera bientôt de l'installation d'une bibliothèque publique.

La nouvelle a été accueillie avec une évidente satisfaction par tous ceux à qui les progrès matériels de notre jeune cité ne font pas oublier son avancement intellectuel.

Grâce à la coopération financière d'un millionnaire philantropique, on sera en mesure de faire bien les choses.

Un édifice public, dont l'élégance architecturale sera digne de la capitale d'Alberta servira d'asile à la future bibliothèque, et une somme importante sera consacrée à l'achat d'une sélection judicieuse des meilleurs ouvrages des différentes littératures.

Tout serait donc parfait, n'était la question de l'emplacement, si controversée déjà, que viennent de soulever nos confrères de la presse quotidienne à la suite de la ratification, par le conseil municipal, du choix de la commisssion, qui recommande à cette fin l'achat du lot situé au coin des rues Howard et Rice.

En fait nous n'hésitons pas à reconnaître—et la majorité des citoyens est de cet avis—qu'il était difficile de faire un choix plus malheureux.

De l'avis unanime des hommes d'affaires, les rues Rice et Howard, adjacentes à l'avenue Jasper, sont destinées, dans un avenir rapproché, à devenir le centre du commerce de gros ; d'ici à plusieurs années la construction y sera très active car on y prévoit l'édification de maisons à six, huit et dix étages ; n'annonçait-on pas tout récemment que cette partie de notre ville verrait dès cette année, s'élever le premier "scy scraper" d'Edmonton ?

Perdue au milieu d'édifices de ce genre, où seront pour notre bibliothèque "les avantages de la lumière de l'est et du sud" dont le rapport prétend qu'elle bénéficiera ?...

De quelle importance sera l'éloignement relatif des bruits inhérents à la circulation des tramways, que l'on a cherché, si l'on situe notre bibliothèque au milieu d'un quartier actif par destination et d'ailleurs appelé pour de longues années à venir aux milles bruits d'une construction incessante...

Il ne s'en va pas, pour l'érection d'une bibliothèque publique, destinée à former l'éducation littéraire et artistique d'une population, pareillement que pour la construction d'un bureau de poste ou de tout autre édifice public semblable ; celle-là comporte une préoccupation d'esthétique que la majorité des membres de la commission, qui a approuvé l'emplacement des rues Howard et Rice, semble ignorer totalement.

Quelques citoyens, amis de l'art et—nous le savons pertinement—une partie des membres de la commission de la bibliothèque ont proposé de choisir l'emplacement de l'école supérieure, avenue Collège.

L'endroit est idéal pour y ériger le superbe édifice que l'on nous promet...Cet emplacement que l'on peut acquérir, sans frais supérieurs à l'achat du lot de la rue Rice, permettrait la création de jardins d'où la vue embrasserait toute la vallée profonde de la rivière...

Notre bibliothèque, installée dans cet endroit ravissant, serait bien réellement une source d'enseignement artistique et littéraire en même temps qu'un lieu de repos exquis, où il serait possible de venir oublier parfois les tracas enfiévrés de la lutte pour la vie.

Subordonnera-t-on ces considérations élevées à de mesquins intérêts pratiques ? Sacrifiera-t-on, avec une telle inconséquence, la beauté de notre ville à des avantages individuels ?

C'est ce que les contribuables décideront quand l'achat de l'emplacement de notre bibliothèque publique sera soumis au vote.

APPEL AUX CULTIVATEURS BELGES ETABLIS DANS LES PROVINCES DE L'OUEST

Nous recevons de M. D. Tréau de Cœli, agent du Canada en Belgique, l'intéressante communication suivante que nous nous faisons un devoir d'insérer :

A mes compatriotes du Nord-Ouest.

Anvers, le 5 janvier 1910

Je profite de l'offre gracieuse d'hospitalité qui m'est faite par la rédaction du "Courrier de l'Ouest" pour faire un appel à mes compatriotes établis dans les provinces de l'Ouest canadien.

La prospérité croissante, dont jouit, à juste titre, cette région privilégiée, provoque une immigration de plus en plus abondante. Les Anglais et les Américains profitent largement des avantages appréciables que l'Ouest offre à ceux qui veulent s'occuper avec courage et énergie de culture, alors que c'est à peine si quelques Belges, plus entreprenants que les autres, se sont dirigés, jusqu'à ce jour, vers ce pays d'avenir.

Et cependant tous ceux qui ont tenté l'aventure s'en réjouissent.

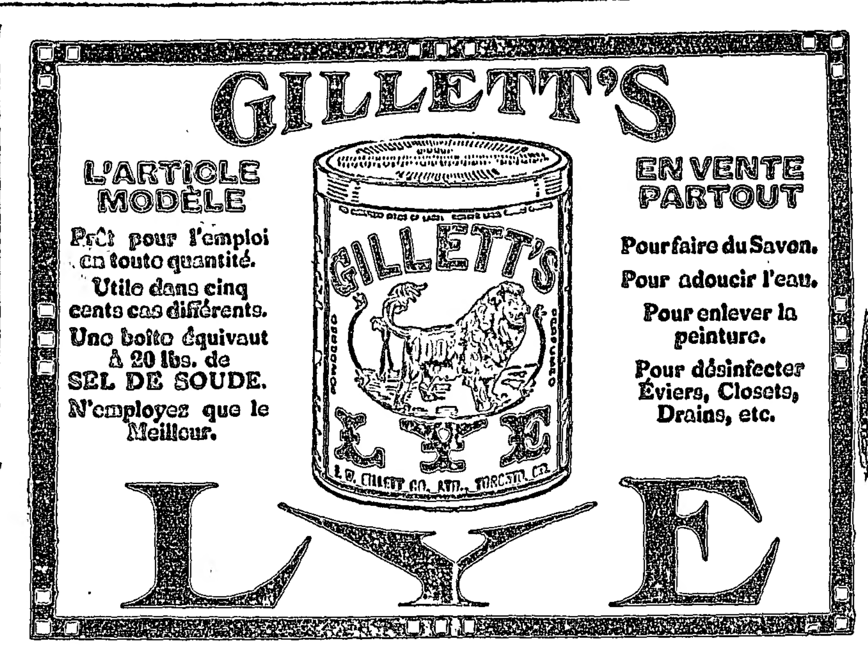
Comment se fait-il donc, qu'en dépit de l'active propagande qui est faite nous ne voyions pas un plus grand nombre de nos compatriotes immigrer au Canada ?..

Cela tient, en général, à ce qu'ils ne connaissent pas suffisamment le pays et aussi à leurs craintes de ne pas réussir.

Et cependant combien facile ce serait pour vous qui êtes établis fermiers au Canada et qui y avez prospéré, en des temps où les débuts étaient plus durs, de persuader à vos parents et à vos amis de la lointaine patrie qu'ils n'ont rien à craindre mais tout à espérer, qque le Canada offre la prospérité à tout fermier courageux qui immigre avec des idées de travail et d'énergie.

Pourquoi ne pas leur faire connaître les résultats de vos labeurs, le rendement de vos récoltes, en un mot le bien-être dont vous jouissez, et cela sans fard, sans embellissement, en quelques lettres courtes ?

Vous n'ignorez pas qu'ici, en Belgique, l'avenir du fermier, qui a une famille à établir, est borné. Il ne peut songer à placer, en de bonnes conditions, ses



enfants autour de lui, c'est tout juste si, en travaillant sans relâche, il parvient à joindre les deux bouts.

C'est donc votre devoir d'indiquer, à vos parents et amis, qui se trouvent dans cette position, un pays où l'avenir s'offrira à eux sous de moins sombres couleurs, où une honnête aisance saura venir récompenser leur labeur ; un pays où la famille ne devra pas forcément se disperser et où l'indépendance est le but que tous peuvent atteindre.

Je viens donc vous prier de vouloir bien adresser quelques mots à ce sujet à ceux à qui vous vous intéressez sur le sol de Belgique, ou de m'écrire en peu de mots votre expérience, vos labeurs, vos résultats et ce que vous pensez du pays.

Je me charge ensuite de donner la publicité nécessaire à ces opinions qui serviront à faire connaître ici la véritable situation des Belges au Canada, en même temps qu'elles tendront à faire disparaître la mauvaise impression causé, en Belgique, par les critiques d'un homme qui n'avait d'autre but, en attaquant ainsi le Canada, que de se venger de déboires personnels.

D. Tréau de Cœli,
Agent du Canada en Belgique.
22, Place de la Gare,
Anvers.

CARNET POLITIQUE

Enfin !

Une dépêche particulière d'Ottawa nous informe que le traité franco-canadien vient d'être ratifié officiellement par les chefs d'Etats des nations intéressées.

Cette ratification étant la dernière formalité, le nouveau traité sera irrévocablement mis en vigueur à partir du premier février.

La session prochaine d'Alberta.

Contrairement à l'attente générale la session du parlement provincial d'Alberta sera fort probablement d'assez longue durée.

Un grand nombre de mesures, tant publiques que privées, sont inscrites au programme des travaux.

A une récente réunion de cabinet nos ministres ont mis la dernière main à quantité de projets de loi qu'ils ont l'intention de soumettre à nos députés.

Interviewé récemment sur la durée probable de la session l'hon. M. Rutherford a répondu :

"Nous aurons beaucoup plus de travail qu'on le croyait tout d'abord. Les "bills" privés et publics sont en nombre considérable."

L'incorporation, à Québec, d'une société empruntant la raison sociale de "Le Courrier Français du Canada Ltée." nous met en droit d'augurer l'apparition très prochaine d'un nouveau journal français à Montréal.

On annonce que le "Courrier Français du Canada" sera un journal donnant une abondante information française ; son but est de créer un nouveau courant de relations intellectuelles et artistiques entre la France et le Canada français.

La première session du douzième parlement de Colombie Britannique a été solennellement ouverte jeudi dernier par le nouveau lieutenant - gouverneur John T. Patterson.

L'orateur est M. M. Eberts, de Victoria sud, réélu.

Le discours du Trône est largement consacré à l'ouverture de nouvelles régions grâce aux voies ferrées en projets.

De nombreux projets de loi sont inscrits au programme des travaux.

A la convention des fermiers d'Alberta, tenue la semaine dernière dans notre ville, le premier ministre a promis une enquête prochaine sur les prix du transport par chemin de fer du charbon consommé dans la province.

Le cabinet est d'acord avec la population pour trouver ces prix de transport exhorbitants ; aussi le gouvernement prendra-t-il sous sa responsabilité de porter plainte devant la Commission des chemins de fer pour faire cesser cet état de choses.

Espérons que des résultats pratiques couronneront à bref délai cette démarche.

EN MARGE DE L'HISTOIRE

Le siège de Québec en 1759

M. l'abbé Chagny poursuit actuellement dans le bulletin de l'Université catholique de Lyon, (France) une série d'articles remarquables sur la prise de Québec par les Anglais en 1759.

Nous croyons intéresser vivement nos lecteurs en leur donnant l'intéressante page anecdotique qui suit, sur la ruse employée par Wolfe pour surprendre Québec défendue par Montcalm.

"De quoi dépend le sort d'une guerre ! Wolfe venait d'apprendre par des déserteurs que le bataillon de Guyenne ne camperait pas, la nuit du 12 au 13, sur les hauteurs qui couvrent Québec au sud-ouest et qui gardent encore aujourd'hui le nom du pilote Abraham Martin. Il savait aussi qu'un convoi de vivres descendait le fleuve et que les postes de la "côte" avaient la consigne de le laisser passer. Enfin, par des compères il avait su persuader à Vaudreuil qu'il comptait, cette nuit même, attaquer Beauport, ce qui devait tenir le gouverneur en éveil dans une fausse direction jusqu'au dernier moment.

Cependant, Holmes avait mouillé ses navires en deça du Cap-Rouge, aussi près que possible de la rive droite afin de favoriser l'embarquement des troupes. A minuit, deux falots sont hissés au grand mât du navire amiral. C'est le signal convenu. Aussitôt, les lourdes barges, débordantes de soldats, s'éloignent dans le silence le plus profond et glissent à la dérive. Des étoiles scintillent sur le velours sombre du ciel ; mais il n'y a point de lune et une forte brise empêche le bruit de la manoeuvre d'arriver aux oreilles des vedettes de Bougainville.

La première division rame maintenant vers le rivage. Derrière suit le canot de Wolfe. Le jeune général a fait son testament.

Assis à l'étambot de son embarcation, il récite à mi-voix, dans le clapotis des flots noirs, la récente élégie de Thomas Gray, sur le "Cimetière de campagne" : "L'orgueil des titres, la pompe du pouvoir, tout ce que la fortune a jamais pu donner est également soumis à l'heure inexorable... Les sentiers de la gloire conduisent au tombeau..." Réveillé de son mélancolique enthousiasme et s'adressant à ses officiers, l'oeil humide encore, il soupire : "J'aimerais mieux avoir fait ces beaux vers que prendre Québec demain."

Soudain, chacun se tait et regarde dans la nuit. Une sentinelle a surgi au bord de la plage, et, découvrant dans la pénombre la silhouette inquiétante d'un canot, elle a crié : "Qui vive? "—"France ! " répond aussitôt une voix. Percevant àson tour un craquement de branches au bas du ravin, d'en haut, une autre sentinelle jette un second "Qui vive !"—"France ! " répète la même voix, celle d'un capitaine écossais, très maître de notre langue. Et ce dernier ajoute : "Bateaux de vivres ! Ne faites pas de bruit." Les sentinelles imprudentes sont vite entourées, égorgées. Un peloton de soldats d'élite (tous ces détails avaient été réglés avec soin, et là est le vrai mérite de Wolfe) s'élance à l'assaut de la falaise. Le poste qui la domine est cerné. Son commandant, de Vergor, le plus mauvais officier de la colonie et qui n'est là que depuis trois jours, ne sort de son lit qu'au bruit de la fusillade. Les Anglais tuent ceux qui résistent, prennent le reste. Déjà le sentier, élargi, livre passage à une pièce de canon et, peu à peu, dans un ordre parfait, avec une précision mathématique, les régiments débarquent, puis grimpent à tour de rôle, suspendus entre le ciel et l'eau. Bref, à sept heures du matin, 5,000 Anglais prenaient leurs formations de combat, sur les hauteurs, à peu de distance de Québec.

Wolfe jouait vraiment de bonheur ; on peut compter à son actif une dizaine d'incroyables chances, dont une seule, venant à manquer, aurait compromis le succès de son coup d'audace. Si, par exemple, les Canadiens de garde avaient dès l'abord reconnu les assaillants et fait mine de défendre le passage, les Anglais, de leur propre aveu, ne se fussent point davantage aventurés. Or, cette résistance, que les nôtres offrirent trop tard et d'ailleurs faiblement, faillit venir de l'ennemi lui-même ; les régiments britanniques, se heurtant sur le rebord du plateau à leur avant-garde écossaise, furent sur le point de se fusiller avec elle. Peu s'en fallut même que, dans l'ombre et la confusion propices aux erreurs, Wolfe en débarquant ne tombât victime de ses propres troupes : une pièce de canon fut pointée contre lui !

Un artilleur s'aperçut à temps de cette formidable méprise.

Cet homme avisé permit au jeune général de rencontrer en plein triomphe une mort infiniment plus glorieuse.

André CHAGNY

Feuilleton du "Courrier de l'Ouest"

LA MAISON DE BURGAU

(Suite de la 2ième page)

conspiration dont la justice anglaise est en train de démêler les fils ; le moment est mal choisi pour revenir.

—Il ne saurait être mieux choisi, au contraire, pour me disculper et me défendre, dans le cas où vos affirmations seraient exactes, dit Jean incrédule.

—Vous auriez tort de vous abuser, mon fils Malcolm vous le dira comme moi. Je ne crois pas que vous puissiez poursuivre votre voyage sans courir le risque d'une arrestation.

Jean les regarda attentivement doutant beaucoup plus de leur raison que de la sienne.

—Alors, dit-il d'un accent incisif, si tel était à vos yeux le danger, pourquoi, au lieu de m'appeler, ne m'avez-vous pas écrit de rester là-bas ?

—Les événements se sont précipités dans l'intervalle. Et puis, vous ne voulez pas comprendre ?

—Non, fit Jean sèchement.

—Nous avons une combinaison à vous proposer.

—N'avez-vous pas dit un marché ? s'écria le jeune homme avec indignation.

—Oh ! non, un traité tout au plus. Vous ne devez pas compter sur votre oncle, l'affection de lord Archibald s'est retirée de vous.

—Et lequel de vous, messieurs, lord Archibald mettra-t-il à ma place ? Que Dieu me pardonne si je vous fais cette injustice, mais savez-vous ce qque j'entends dans vos paroles ? c'est que nos intérêts sont opposés et que le sort vous donne la haute main sur moi.

Personne ne le démentit.

—Mes cousins, fit-il gravement, je suis venu chez vous en ami.

Il les effleura tous du regard, mais pas un de ces visages ne tresaillit sous le sanglant reproche de son accent.

—C'est aussi en ami que nous vous recevons, dit Josiah, puisque rien ne nous était plus facile que de vous laisser courir à votre perte.

—Ne perdons pas notre temps en discussions, comme le dit mon fils Josiah Bear, envisageons, l'affaire et ses conséquences infaillibles. Vous avez, permettez-moi de vous dire, fait un peu trop pour vous aliéner votre oncle. Il vous redemande, je le sais, par un caprice qui ne tiendra pas une heure devant l'accusation dont vous êtes l'objet. Vous serez sûrement arrêté, et, selon toute apparence, jugé pour haute trahison. Vous n'ignorez pas que la justice a de bonnes raisons pour ne pas se montrer tendre et l'accusé,—je ne dis pas le coupable—pourra bien payer pour les méfaits de beaucoup d'autres ; je ne sais pas si vous êtes coupable, je sais seulement qu'on vous accuse. Lisez ce journa. On opère peut-être déjà des recherches chez votre oncle. On suveille Burgau-House, mais on ne soupçonne pas votre présence à Blackhorn. Si nous n'avons pas pu vous empêcher de venir, nous avons un moyen de faciliter votre départ. Vous pouvez même repartir aujourd'hui sur l'heure, sans que personne sache que vous avez passé ici. Le canot amarré dans la baie de Blackhorn vous conduira rapidement, sous la direction de mes fils, au bateau-marchand le "Star" qui doit quitter cette nuit le port de Burn.

—Seulement... dit Jean.

—Oh ! le seulement est très peu de chose. Vous vous engagerez,—vous voyez si nous avons confiance en vous ?—Vous vous engagerez à ne jamais revenir en Angleterre, à rompre tout rapport avec lord Archibald. Les deux conditions sont également aisées étant donné la froideur plus que marquée de vos relations avec votre oncle et, d'autre part, l'attachement que vous témoignez au Nouveau-Monde. Le service que nous vous rendons vaut bien un salaire. Vous allez écrire une lettre très claire où vous exprimerez cette double résolution,—et le canot sera à votre disposition.

—Ce qui veut dire, fit Jean, que si je n'écris pas ?

—Nous vous garderons ici jusqu'à ce que la police vienne vous y prendre, et ce ne sera pas long, conclut bruquement Malcolm.

—Et ce ne sera pas long, soupira le baronnet, ainsi que le remarque si bien mon fils Malcolm-Bear.

—Il y a une difficulté, reprit Jean après un rapide résumé mental des circonstances. J'ai l'intention de suivre vos conseils en ce qui concerne mon retour momentané aux Etats-Unis, mais je compte bien effectuer ce retour sans votre assistance et sans remplir la formalité préalable que vous me dites.

—Essayez, firent-ils simplement.

Les cinq hommes entouraient Jean. Ils se turent et, dans ce grand silence que ne rompait même plus la voix de la mer, Jean eut conscience d'être enfoncé très loin, dans une impénétrable solitude où n'arrivaient pas les bruits du monde vivant. Sur le château vide, la lumière du couchant n'allumait plus de clarté. Le regard du jeune homme se tourna vers le dehors, s'arrêta sur la monumentale porte fermée, y lut le mot de guet-apens.

—Vous vous méprenez, s'il y a une injustice commise, c'est nous qui l'avons soufferte, fit avec une rancune farouche sir Bear s'animant enfin. On nous a systématiquement frustrés depuis plusieurs générations de notre part légitime. Qui donc à notre place repousserait la revanche ? Nous n'avons pas le choix des moyens, mais notre cause est bonne.

—Je suis seul ici, sans armes, dit Jean, pourquoi ne me faites-vous pas disparaître ?

—Mais non, mais non, répondit Josiah conciliant autant qu' imperturbable. Nous n'avons qu' à vous garder, ce qui, vous en conviendrez, ne nous est pas difficile ; nous affronterons ensuite le regret de voir la justice s'emparer d'un de nos parents sous notre toit et nous serons aussi bien délivrés de vous que si vous retourniez en Amérique. Le procédé sera plus désagréable pour vous, mais il nous donnera des résultats encore plus certains.

Jean fit un subit mouvement, les cinq hommes se rapprochèrent ; il put lire sur tous les visages la haine implacable, la jalousie furieuse qu'il n'avait pas su deviner et qui depuis son enfance, le guettaient, épiant l'heure favorable qui mettrait à leur merci l'obstacle détesté. Comme ces Burgau redevenaient vite les fauves prêts à mordre, les pirates prêts à trahir... Jean les regarda sans colère, avec un amer mépris.

—Je n'écrirai rien, fit-il la police ne me prendra pas, je ne suis encore ni coupable ni accusé. Vous avez bien joué, mes cousins, mais la partie était trop dangereuse.

D'un élan désespéré dont l'audacieuse promptitude les surprit tous, et, une seconde, les paralysa; il leur échappa, passa devant la porte close, escalada avec une incroyable agilité le parapet bas qui terminait en ce point la cour. Au-dessous de lui, le ravin dévalait en une pente abrupte au fond pierreux et obscur. Mais, après le ravin, il n'y avait qu'à traverser un coin de bruyère pour atteindre la baie où se balançait le canot. L'entreprise était terrifiante, insensée, mais en se rappelant le roc que Jean avait sauté, les Burgau eurent une crainte. Ils virent le jeune homme sauter et retomber sur ses pieds au fond du ravin. Le choc ne l'avait pas tué, non, pas même blessé. Ils se ruèrent sur le garde-fou à l'instant où le jeune homme prenait son élan. Il allait repartir, s'échapper certainement avant qu'on put arriver à lui barrer la route. Il fit deux pas pour reprendre sa course, sa tête blonde découverte se dressa distincte dans le ravin, puis il s'arrêta, et, sans même chanceler, tomba comme une masse la face contre terre.

Les Burgau descendirent auprès de lui par un passage à eux connu, ils trouvèrent leur cousin encore étendu, Jean n'avait pas fait un mouvement, pas poussé un soupir depuis sa chute.

Ils l'entourèrent ; ils retournèrent ce corps inanimé lugubrement lourd ; l'une des jambes pendait comme brisée, le visage était couleur de marbre, les yeux très dilatés, grands ouverts, s'étaient voilés de brume; d'une déchirure au front qu'avait faite les broussailles, le sang ne coulait déjà plus

(A suivre)

AVIS est ici donné à toutes les personnes, ayant l'intention de faire une pétition pour améliorations locales, telles que trottoirs, pavage, boulevard, etc., à être faits cette année, que lesdites pétitions devront être remises entre les mains des commissaires de la ville le ou avant le premier jour de mars 1910.

Il est important que le Conseil sache, avant l'ouverture de la saison, les travaux qui doivent être entrepris cette année.

Celles qui négligeront de donner attention à ce que la condition précitée soit remplie ne devront pas s'étonner si leurs réclamations ne sont pas prises en considération durant la présente saison.

Des blancs de pétitions seront fournis au bureau des Commissaires à l'hôtel de ville.

Par ordre,
LES COMMISSAIRES DE LA VILLE.

DANS NOS EGLISES

Horaire des messes et services du Dimanche

Eglise St. Joachim. — Dixième rue. Curé R. P. Naessens, O.M.I. Grand'-Messe à 10½ heures; messe basse à huit heures. Bénédiction du T. S. Sacrement et sermon à 7 heures du soir.

Eglise de l'Immaculée Conception.—Avenue Kinistino. Curé R. P. Lemarchand, O. M. I. Mêmes offices, aux mêmes heures que ci-dessus.

Chronique locale

CONFERENCES FRANCAISES

Nous recevons avec prière d'insérer la communication suivante:

Edmonton, le 25 janvier, 1910.
Monsieur le rédacteur du "Courrier de l'Ouest."

J'ai l'honneur de vous annoncer que, d'après des arrangements conclus avec les autorités de l'Université, il sera donné très prochainement une série de conférences intéressant les événements les plus marquants de la période de Louis XIV.

Ces conférences seront faites en français par le prof. W. A. R. Kerr, dans l'ordre suivant:

1. La France à l'avènement de Louis XIV.

2. Le Grand Monarque et sa Cour.

3 et 4. La littérature et les arts à l'époque de Louis XIV.

La première conférence de cette série aura lieu vendredi soir le 4 février à 8 heures 15, à l'école de l'avenue McKay, les conférences subséquentes auront lieu chaque vendredi suivant à la même heure et au même endroit.

Le droit d'admission est fixé à une piastre pour la série de quatre conférences et le comité invite cordialement toutes les personnes qui le pourront à suivre ces cours.

Recevez, etc.

HAROLD W. RILEY,
Secrétaire du Comité.

Si vous désirez plaire à vos amis, offrez-leur une boîte de cigares LA PALMA.

Les plus jolies boîtes et ... meilleur cigares en vente.

PAROISSE DE L'IMMACULEE CONCEPTION

Succès scolaire. Fondation d'une nouvelle société.

Un concours de dessin, dont le sujet était le relevé d'une carte géographique, était ouvert, en décembre dernier, par la société "Canadian Arts series of School Practice Books," entre tous les enfants des écoles d'Alberta, de Saskatchewan, du Manitoba et de Colombie Britannique.

Quinze prix seulement étaient attribués à chaque classe pour les quatre provinces; ces prix consistaient en volumes.

Les élèves de nos deux écoles séparées d'Edmonton ont naturellement pris part à ce concours, voici les noms des enfants qui ont remporté des prix.

Ecole de la Troisième rue.

Emelda Dozois, 1ère classe; Corinne Guénette, 2ème classe; Elizabeth Dunlop, 3ème classe; William Dupont, 5ème classe; Eva Laurendeau, 5ème classe.

Ecole de l'avenue Kinistino

Voyta Kalupa, 1ère classe; Arthur Warren, 1ère classe; Hortense Dupont, 2ème classe, Emeline Minnie, 2ème classe.

Soit en tout neuf enfants. Neuf prix sur soixante quinze, ceci peut-être qualifié de succès remarquable et montre bien la supériorité de nos écoles séparées et l'habileté des maîtresses et maîtres qui y enseignent, religieuses et laïques.

Nous devons être fiers de nos écoles et de nos enfants et ne pas admettre comme beaucoup trop le font la supériorité des écoles publiques sur les nôtres.

• • •

Une nouvelle société vient d'être constituée, dans la paroisse de l'Immaculé Conception, sous le nom de "Société Littéraire de Ste Marie.

Les officiers de cette société sont MM. P. J. Smith, président, J. Driscoll, secrétaire, W. Cornelly, W. Charlebois et T. Ducey. Le but de cette société est de faire du bien aux jeunes gens de leur procurer d'honnêtes distractions et de les instruire.

Les réunions auront lieu le dimanche soir et tous les quinze jours il y aura séance littéraire.

Dimanche dernier le R. P. Lépine a ouvert le feu par une conférence sur la nécessité, l'objet et le but de cette société, et le 6 février prochain, à 8 heures du soir, MM. A. J. Hughes et McCrea soutiendront une discussion sur la prohibition de la vente des liqueurs.

On s'attend à quelque chose d'intéressant et d'instructif. Tous les catholiques seront les bienvenus.

LES CHEVALIERS DE COLOMB

A partir de lundi prochain, 31 janvier, les Chevaliers de Colomb tiendront le lundi de chaque semaine des réunions sociales, qui favoriseront dans une large mesure l'établissement de relations cordiales parmi les catholiques d'Edmonton et des environs.

Les lundis 7 et 14 février ces réunions n'auront pas lieu par suite de la mission prêchée ces jours là à l'église St Joachim.

Des parties de cartes seront inscrites au programme de chaque réunion et des prix importants seront distribués aux joueurs (dame et homme) qui auront gagné durant le mois le plus grand nombre de parties.

Des billets de 25c donnant droit à l'admission pendant un mois à ces réunions seront fournis par chaque chevalier.

Le comité des Chevaliers de **Colomb invite tous les Catholiques** et leurs amis à assister à ces intéressantes réunions.

Samedi prochain 29 janvier aura lieu une initiation des Chevaliers de Colomb.

Environ cinquante nouveaux membres seront admis à cette initiation; parmi se trouvent des candidats venus de tous les points de la province.

Après la cérémonie aura lieu un grand banquet qui réunira tous les anciens chevaliers et nouveaux initiés.

L'organisation de ce banquet est confié aux soins de M. Jos. Bilodeau.

L'hon. P. Ed. Lessard, membre du cabinet provincial, et son frère, M. Léonce Lessard, sont revenus mercredi matin d'un voyage de plusieurs semaines en province de Québec.

Au cours de son séjour dans l'Est, l'hon. P. Ed. Lessard a eu l'occasion de s'entretenir des différents problèmes intéressant l'Ouest avec de nombreuses personnalités marquantes d'Ottawa et de province de Québec.

Chez tous, notre distingué concitoyen a trouvé des interlocuteurs très attentifs à suivre nos progrès merveilleux et entièrement disposés à y collaborer de tous leurs pouvoirs.

Dans les villes et dans les campagnes de la vieille province, une connaissance plus exacte des véritables conditions de vie de l'Ouest se répand de jour en jour, et tout fait prévoir que cette année un fort courant d'immigration viendra renforcer nos principaux centres de colonisation.

Nous apprenons la naissance d'une petite fille, à M. et Mme Labissonnière.

L'enfant a reçu les noms de Marie, Hélène, Roberte; les parrain et marraine sont M. et Mme J. A. Beauchamp.

Mlle E. Lachapelle, infirmière de l'hôpital de St. Boniface, Man., qui a passé les vacances du Jour de l'An dans sa famille à Beaumont, Alta., vient de repartir pour Winnipeg.

Mlle Lachapelle ne reviendra pas dans l'Ouest avant l'an prochain.

M. René Couture, de Québec, vient d'arriver à Edmonton pour s'y fixer définitivement.

Etaient nos visiteurs cette semaine: MM. John Campbell, de Lloydminster, venu pour assister à la convention des fermiers; O. Bélanger, avocat de Calgary, en route pour Végreville; Jos. H. Julien, représentant de la Cie Rock City Tobacco, de Québec; T. J. Bourgeois, musicien de Calgary, venu avec la troupe des "Gay Musicians;" Z. Mayotte, ingénieur du Gouvernement Fédéral à Calgary, en route pour Goose Island, Sask., et M. et Mme A. Poirier, de St. Paul des Métis.

M. et Mme C. H. Bélanger et M. Raoul Bélanger, sont allés passer quelques jours à Calgary, la semaine dernière.

M. A. Laurendeau, de la Cie. "Edmonton Wine Spirit" s'est absenté la semaine dernière pour un court voyage à Calgary.

LE STARLAND.

Les vues cinématographiques offertes au Starland obtiennent toujours un succès de plus en plus grand auprès des nombreux habitués de la coquette salle.

Les programmes de la semaine courante sont particulièrement attrayants et nous engageons vivement ceux qui ne connaissent pas encore le chemin du Starland à l'apprendre, ils trouveront là l'occasion de passer des soirées instructives et attrayantes.

Lundi dernier était célébré à l'église St. Antoine de Strathcona, le mariage de M. Oscar Savard avec Mlle Nelly Garneau.

La bénédiction nuptiale fut donnée par le R. P. Jan, curé de Strathcona.

Un superbe dîner fut servi ensuite chez le père de la mariée, M. Garneau, au cours duquel différents convives firent entendre des chansons très applaudies.

De nombreux et superbes cadeaux ont été offerts aux nouveaux époux qui partirent immédiatement après le dîner pour Vancouver et Seattle.

Nous offrons à M. et Mme A. Savard nos meilleurs voeux de bonheur.

CONTREFACON DES PRODUITS GILLETT.

Conformément à l'ordre du juge Denton, rendant sa sentence dans cette cause, tous les plans, formules et dessins de machineries trouvés par les détectives chez les nommés Morrison et Gibson, anciens employés de la maison Gillett, ont été remis à la compagnie de ce nom.

(Communiqué).

COURS DU MARCHE D'EDMONTON

GRAINS

(Prix aux élévateurs)

Blé, No. 1 Northern, le minot	82
Blé, No 2, Northern, le minot	80
Blé, No 3, Northern, le minot	78
Avoine	25 cts
Orge "	38c

FOINS

Foin de marais, la tonne ..	$9
Foin de terre haute, $10 à	$12
Mil ,nouveau	$15

BEURRES, OEUFS ET LEGUMES

Oeuf frais, la douz. ...	35 à 40c.
Beurre de laiterie, la lb.	22 à 25c.
Beurre de crèmerie la lb.	25 à 30c.
Patates, ...	45 à 50c.
Navets, la lb.	..1½c
Betteraves, la lb... ...	..2½ cts

ANIMAUX

Boeufs, (steers) la lb.	3½ à 4c.
Vaches .. .. .. la lb.	2½ à 3c.
Veaux, la livre	4½ à 5c
Porcs (vivants) la livre	7 à 7½c



Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux **conditions suivantes: Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence** de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY,
Député ministre de l'Intérieux.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.